



**Monsieur Jean CASTEX**  
**Premier Ministre**  
**Hôtel de MATIGNON**  
**57, Rue de Varenne**  
**75007 PARIS**

**LE PRÉSIDENT**  
GROUPE UNION CENTRISTE

Paris, le 23 juillet 2020

---

SÉNATEUR  
DES  
HAUTS-DE-SEINE

Monsieur le Premier ministre,

---

MAIRE HONORAIRE  
DE MEUDON

Par courrier du 21 juillet, vous avez souhaité associer les différents groupes politiques du Parlement aux réflexions que vous menez sur la construction d'un plan de relance, essentiel pour notre économie et pour nos territoires. Au nom des sénatrices et des sénateurs du groupe Union Centriste, je tiens avant tout à vous remercier de cette consultation, de la prise en compte de la diversité des opinions et de votre engagement à rendre compte régulièrement de la mise en œuvre de ce plan.

Comme vous le savez, le Sénat est particulièrement attaché à l'équilibre territorial des mesures prises et à l'autonomie des collectivités locales. Elles doivent être une des chevilles ouvrières de ce plan de relance. Le groupe Union Centriste a ainsi activement participé au rapport du Sénat intitulé « Pour le plein exercice des libertés locales ». Les 50 propositions qu'il contient ont été remises par le Président du Sénat au Président de la République, après son courrier du 3 juin sollicitant les présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et du CESE, dans une volonté semblable à la vôtre de coconstruire les priorités de demain.

L'urgence à approfondir et à clarifier la décentralisation constitue, pour nous, la première priorité pour accompagner la mise en œuvre d'une relance économique, sociale et environnementale de notre pays. Cette réforme doit conforter les objectifs d'autonomie des collectivités, ainsi que d'amplification de la décentralisation et des expérimentations. Peut-être plus que d'autres groupes, nous sommes prédisposés à donner une plus grande place au couple différenciation/responsabilisation dans le fonctionnement quotidien de nos collectivités. Ceci va de pair avec une déconcentration accrue à l'échelon départemental.

Au-delà de ce sujet structurant, notre réponse s'inscrit dans la lignée des propos que j'ai tenus lors du débat qui a suivi votre déclaration de politique générale le 16 juillet devant le Sénat.

1. Compte tenu de l'ampleur de la crise, nous sommes favorables à une relance de grande ampleur permettant d'accompagner et d'amplifier le rebond de croissance.

La nature du choc encaissé et l'ampleur des sommes épargnées par les particuliers ces derniers mois rendent en revanche inutile et même inappropriée une relance de nature keynésienne. Le retour d'une croissance durable se trouve dans la confiance, le travail, l'investissement et l'innovation.

L'exception à cette approche concerne les plus démunis, au sens strict du terme, soit quelques pourcents de la population. Un soutien ciblé et ponctuel aux foyers les plus précaires est indispensable. Celui-ci pourrait partiellement prendre la forme de bons d'achat ou de chèques à la consommation, pour des achats de produits ou de prestations socialement et écologiquement responsables. Ce mécanisme aurait pour avantage de favoriser les filières nationales et locales, pour des produits et prestations correspondant effectivement à une détresse sociale.

2. Nous ne pourrions pas soutenir toutes les filières simultanément. Une perspective de moyen et long terme doit être assumée et expliquée afin d'éviter trop d'impasses et de déceptions ultérieures.

Les secteurs les plus touchés par la crise que sont le tourisme ou encore la culture auront évidemment besoin de l'aide de l'Etat, y compris dans la redéfinition de certaines de leurs pratiques face aux probables évolutions sociétales.

Nous estimons toutefois essentiel de concentrer nos efforts sur les filières industrielles et technologiques, celles qui détermineront les rapports de force du monde économique de demain, le partage équitable des plus-values et garantiront notre souveraineté, y compris face à l'agressivité croissante de certaines puissances. Surtout, nous insistons sur la nécessité d'agir dans un cadre européen. En effet, si la France a certainement un rôle important à jouer dans l'émergence de nouveaux secteurs d'activité, seul le niveau européen nous permettra de développer un véritable avantage dans les filières stratégiques. Il importe donc que nous renforçons nos coopérations industrielles avec nos partenaires, et que nous fassions évoluer les règles de la concurrence pour qu'émergent des « champions » de niveau mondial.

Le plan de relance européen adopté le 21 juillet et adossé au nouveau budget pluriannuel de l'Union européenne constitue une grande avancée pour l'intégration du continent. Cependant, nous regrettons que des programmes structurants pour l'avenir et la souveraineté de l'Europe, tels le Fonds européen de défense, Horizon-Europe ou Invest EU, voient leur budget réduit à un niveau inférieur aux ambitions. Nous souhaiterions donc qu'au-delà de son financement, le plan de relance national tienne compte des priorités stratégiques européennes, en particulier la relocalisation d'activités industrielles pourvoyeuses d'emplois, notamment dans les secteurs de l'aéronautique et de la pharmaceutique.

3. En matière environnementale, une triple transition doit être accomplie pour que la France parvienne à la neutralité carbone en 2050 : une transition énergétique, une transition agricole et une transition industrielle.

La transition énergétique impose le développement des filières hydrogène, nucléaire et de la « mine durable ». Nous saluons les annonces liées au développement de la filière hydrogène, mais celle-ci ne peut que s'appuyer sur le déploiement parallèle des énergies renouvelables. En effet, pas d'hydrogène vert sans électricité décarbonée pour la produire. Cette ambition suppose donc de développer en proportion les filières éolienne et solaire. Il n'y aura pas non plus de transition énergétique sans le nucléaire. Un autre nucléaire est par ailleurs envisageable avec des réacteurs dits de « quatrième génération ». Les recherches auxquelles la France participe dans ce domaine manquent de moyens. Nous le regrettons.

Par ailleurs, la montée en puissance de l'électricité dans le mix énergétique français impose de régler le problème économique, stratégique et écologique des terres rares. Nous avons abandonné leur exploitation à la Chine. Or ce pays exploite ces métaux de manière très polluante. Par ailleurs, cette situation crée une dépendance stratégique. Le sous-sol français regorge aussi de terres rares. Raison pour laquelle la relance d'une industrie minière française sous l'angle de la "mine durable" devrait être une priorité pour sécuriser l'essor des énergies renouvelables et des nouvelles technologies qui en dépendent. Notre pays aspire régulièrement à servir de guide ou d'exemple. Il serait pertinent que nous ouvrons aussi la voie dans ce domaine, plutôt que de cultiver l'hypocrisie de vouloir les produits finis et de renvoyer aux autres les dommages environnementaux associés.

La transition agricole est celle de l'agroécologie. L'échelle pertinente pour la mener est, là aussi, celle de l'Union européenne, plus précisément de la PAC. La France doit soutenir dans les négociations européennes la mutation de la PAC vers une agroécologie durable.

En outre, la transition environnementale est aussi une transition industrielle. C'est celle de la circularité. Notre collègue Jean-François Longeot a commis un rapport important sur la question du recyclage des téléphones portables usagés (« 100 millions de téléphones portables usagés : l'urgence d'une stratégie », septembre 2016). Nous préconisons notamment que le plan de relance priorise le développement de la filière du recyclage des appareils électroniques.

4. Enfin, nous ne pouvons conclure sans évoquer les questions de fiscalité, liées au financement de ce plan et à la soutenabilité des finances publiques.

Ainsi que vous l'avez clairement exprimé, il n'y aura pas de rebond de la consommation sans confiance. Une part de cette confiance sera assise sur la conviction des Français qu'un « matraquage fiscal » ne les attend pas au tournant. Il est ainsi nécessaire de dire et de redire aux Français et à nos entreprises qu'il n'y aura pas d'augmentation d'impôt, sans tergiverser sur les notions de « riches » ou « d'aisés » qui inquiètent bien plus que les seuls vrais « fortunés ».

Par ailleurs, vous nous trouverez à vos côtés pour atténuer le niveau des impôts de production, en cohérence avec le soutien aux filières industrielles sus-évoqué. Ceux-ci étant en large part des impôts locaux, leur diminution ne pourra toutefois s'accompagner que d'une véritable consécration de l'autonomie fiscale des collectivités. Les élus locaux ont montré tout au long de la crise sanitaire leur agilité à répondre aux besoins exprimés sur le terrain par nos concitoyens.

La nouvelle étape de la décentralisation que vous avez annoncée commande d'attribuer une place essentielle à l'autonomie financière locale, laquelle ne peut se concrétiser qu'en intégrant tout à la fois une autonomie de gestion budgétaire et une autonomie de décision fiscale.

Parallèlement, le plan de relance européen aura besoin de ressources nouvelles. Pour nous, celles-ci pourraient être composées d'une taxe carbone aux frontières de l'UE, d'une TVA sociale européenne et d'une taxe sur les GAFAM (à défaut de taxe GAFAM à l'échelle de l'OCDE).

Ces réformes ne peuvent être réalisées qu'en modifiant les modalités de décisions communautaires en matière fiscale. Nous vous soutiendrons dans l'abandon de la règle de l'unanimité, qui est à nos yeux prioritaire, quitte à provoquer une crise européenne temporaire.

Sans politique fiscale commune, l'intégration européenne que nous appelons de nos vœux restera largement un vœu pieux.

Je reste à votre disposition pour approfondir les questions que vous jugeriez nécessaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

*Cœdès*

*H. Marseille*

**Hervé MARSEILLE**